

5^e division
10^e arrondissement
35. Station

Aude

Recherches de
minerais.

Les travaux de recherche entrepris sur divers
points du département, pour la découverte
de mines de charbon et de mine
métalliques.

Les montagnes, qui forment le sud, le sud-est et l'est du
département de l'Aude présentent un grand nombre de gisements de
minerais de charbon de terre et de matière métalliques; un petit nombre
donne lieu à des exploitations ~~actuelles~~ régulières: ce sont les
mines de fer de Villeneuve, les mines de houille de Tuchan et de
Durban et les mines de lignite de Bise, de Mailbac et de
Razoh; quelques unes de ces exploitations sont suspendues, au ce-
moment, mais non abandonnées. Toutes ces mines sont considérées
deux autres mines de fer anciennement exploitées, viennent d'être
l'objet de deux nouvelles concessions; mais leur exploitation n'est
pas encore reprise: ce sont celles de Monthaut et de Ballance.
Un très-grand nombre d'autres gisements de divers métaux
a donné lieu à des demandes en concession, à des demandes en
permission ou à de simples travaux de recherche. J'en ai
fait une revue ces différentes explorations, en vous faisant
connaître, pour chacune d'elles, ce qui a été fait jusqu'ici, les
dispositions de ceux, qui les ont amenés, au point où elles se
trouvent et ce qu'on pourrait espérer de nouveaux travaux. Je
commencerai par les gisements de charbon et successivement par
ceux des divers métaux métalliques.

1^o Travaux de
recherche sur des gisements
de charbon de terre.

Le département de l'Aude ne présente qu'une seule localité
où l'on ait trouvé des affleurements de houille véritable; c'est aux
environs des villages de Tuchan et de Durban; il y a là deux concessions

(a) Territoires de Durban,
Villeneuve, etc. par
la société des forges de
Nia.
(mentionnés dans une
des lettres du 13 février)

Par une pétition en date du 22 mai 1829, la société des forges
de Nia (pyrénées orientales), forme une demande en concession, pour
les mines de houille, qui pourraient exister dans les territoires de
Villeneuve, fraite, Villeneuve, etc. Cette demande fut affichée et
publiée, conformément à la loi de 1810; M. Brochin invité à donner son
avis, déclara, d'abord le 18 janvier 1830 et une seconde fois le 7 janvier
1831, que les pétitionnaires n'avaient exécuté aucun travail de
recherche dans les territoires désignés par eux; que rien n'indiquait
jusqu'alors l'existence de la houille dans ces territoires, et qu'en

Contingence, et ne pouvait encore rien proposer à ce sujet; et
ajoutait, ainsi que vous le rappellez dans votre lettre, qu'il
redigerait cependant un rapport négatif, si les demandeurs
parvenaient pas à faire des découvertes utiles.

Nous les 5 avril 1831, j'ai visité les territoires en question, et
je me suis assuré qu'aucune découverte de mines n'y avait été
faite; j'en ai l'honneur de vous adresser le 25 juin, une lettre,
dans laquelle j'étais proposer d'inviter les Sieurs de la Nozerie,
Viennet, etc. pétitionnaires, à vous faire connaître les points sur
lesquels il avait été fait des fouilles, et à ordonner qu'on
continuât les travaux commencés, ou qu'on en ouvrirait de nouveaux;
n'ayant reçu depuis cette époque, aucun renseignement à ce sujet, je
présume qu'ils ne se sont pas rendus à votre invitation.

Cette inaction des pétitionnaires tient à leur position particulière;
ils se trouvent déjà propriétaires de deux mines de Euchan et de
Durban; l'exploitation de ces mines est suspendue depuis deux
ans, faute de débouchés; ce n'est donc pas pour eux le moment
d'en chercher de nouvelles; mais il ^{y a lieu de croire} paraît que leur projet est
de faire un établissement de laminoir à Euchan; alors ils se
trouveraient naturellement intéressés à faire des recherches dans tous les
environs; d'une autre côté si une mesure définitive les privait
des avantages de cette faculté, j'en garde comme très-hautement
que d'autres personnes demandassent à prendre leur place pour
continuer les travaux.

Je pense donc qu'il est convenable d'ajourner la conclusion de
cette affaire, jusqu'à ce que les recherches des pétitionnaires aient
conduit à un résultat positif, ou qu'il soit évident que leur
intention n'est pas de les continuer.

En suivant la ligne passant par St. Chinian (hépault),
Lagrasse, Espiraza, Lavelanet (arrière), on trouve de chaque
côté, de nombreux indices de charbon de terre; ce charbon appartient à
des formations plus récentes que les terrains de Euchan et de
Durban; de Lavelanet à Lagrasse, les terrains à charbon font
partie d'une formation, que l'on rapporte maintenant à la Grès et
au grès vert. De Lagrasse à St. Chinian, les terrains à charbon font
partie d'une formation plus récente, que plusieurs géologues regardent
comme tertiaire, mais que je croi une dépendance des terrains précédents.

En commençant par la partie méridionale, on trouve
des affleurements de houille-liquide:

(b) à Lescaze, commune de Suyvert; et affleurement n'a
encore donné lieu à aucune demande ni à aucune recherche.

(c) Dans les communes de St. Benoit et de Correilly. ces gisements
ont été l'objet d'une demande en concession en 1829, de la part de M. E. Desbordes.

Il n'y a eu aucun travail de recherche. La pétition, contenant des irrégularités n'eut pas de suite.

(d) ----- à Veraza, commune d'Allet.

Cet affleurement a donné lieu, en 1830, à une demande en concession, relayée par M. Carbau et E. Debosque. La pétition fut renvoyée aux auteurs, pour la rectifier et ne fut pas reproduite. Les travaux de recherche ont été insignifiants. L'absence de M. Debosque a empêché la continuation de ces recherches.

(e) ----- dans la commune de Deu-sur-aude.

La pétition présentée en 1830, par M. E. Debosque, pour demander la concession de cette mine, fut renvoyée à son auteur, pour cause d'irrégularité et ne fut plus reproduite.

(f) ----- à Crausse, commune de 1.^e bitaise.

Le 1.^{er} Bru de Deu, ayant découvert un affleurement de charbon dans la forêt de Crausse, demanda en 1822, l'autorisation de faire des recherches, pour s'assurer de l'existence d'une mine exploitable. Au mois d'avril 1830, j'étais en cette contrée; j'en vis aucune trace d'exploitation, sur deux affleurements, que je rencontrai. Le Sieur Chauvet, de Villardelle se proposait d'y faire quelque travail; les affleurements étaient discontinus et ne présentaient qu'une épaisseur de 2 à 3 centimètres.

(g) ----- à Fontou et Saugraigne.

Il existe dans ces deux communes, de nombreux affleurements de lignite, de peu d'épaisseurs, mais d'une bonne qualité. Une Compagnie entreprit des recherches en 1829, tant pour découvrir des couches de houille, que pour arriver aux dépôts de sel gemme, qui s'ouvrent probablement naissance à une source saline, située à une certaine distance du point, où l'on commença à creuser un trou de sonde. J'ai eu l'honneur de vous adresser le 5 mai 1831, une lettre, dans laquelle j'en faisais connaître l'état de ces travaux et les causes de leur interruption; ces causes n'ont pas changé et il est probable que la reprise des travaux n'aura pas lieu cette année.

(h) ----- à Massac

Dans cette commune, il existe des affleurements de houille peu importants; de combustible y est de bonne qualité; on n'y a fait aucun travail de recherche.

(i) ----- à St-Martin-des-Suits. Sur le rapport de l'ingénieur des mines, une permission fut accordée en 1802 au 1.^{er} Lemp, pour rechercher de la houille dans le territoire de St-Martin-des-Suits. Rien n'indique que les explorations ont eu lieu; on n'y rencontre que quelques affleurements très-minces, de charbon, semblables à ceux de la forêt de Crausse.

(k) ----- à Boutinae et Gaspardets

pour recherches des gîtes de charbon dans la commune de Bautinac. une demande semblable fut faite pour recherches
laminé subtile dans la commune de Gaspard. Plus on s'est
donné suite à ces demandes. l'existence de la houille dans ces
localités est incertaine.

2.° Travaux
de recherche, sur
des gisements de
minerais de fer.

Les gisements de minerais de fer sont assez nombreux
dans le département de l'Aude; ils se trouvent rassemblés dans
la partie méridionale, le reste du département étant ^{recouvert} par
des terrains plus modernes.

Les principaux de ces gîtes ~~se trouvent~~ ^{se trouvent} à Camurac dans un
lieu à des exploitations régulières, qui sont la propriété des
concessionnaires. D'autres gisements, à l'égard desquels on a
fait des demandes ou des travaux de recherche, existent à
Camurac, Montfort, Quicha, Asat, Durban, Darvignan.

(a) Camurac
(mentionnée dans
une des lettres du 13
février)

à Camurac, le minerais de fer se trouve dans un calcaire
de transition. La demande en concession relative à cette localité,
fut faite par M. Bérail en 1828. après avoir reçu toutes les
pièces constatant que la demande avait subi toutes les formalités
requises par la loi, M. l'ingénieur en chef fit connaître à M. le
Préfet du département, d'abord le 6 avril 1829 et plus tard le 29
que le gîte de Camurac lui paraissait trop faible et trop peu
productif pour devenir l'objet d'une concession; qu'il attendrait
que M. Bérail lui fit connaître s'il désirait entreprendre de
nouvelles recherches. Lorsque le 3^e 9^{bre} 1830, vous lui demandâtes
l'état de travaux de cette mine, il vous répondit que la remise
de son rapport avait été différée à cause de l'intention manifestée
par M. Bérail, de se livrer à de nouveaux travaux; mais que
jusqu'à alors il n'avait eu aucun avis de l'exécution de ce projet.

Depuis cette époque, j'ai visité le gîte avec M. Bérail, en
3^{bre} 1831; aucun nouveau travail n'avait été fait. M. Bérail
avait été occupé jusqu'à ce moment à organiser une société composée
de huit actionnaires; c'est au printemps prochain que les nouvelles
recherches doivent avoir lieu, avec les fonds provenant de cette
association. J'aurai l'honneur de vous faire part du résultat de
ces travaux, aussitôt que ce résultat sera obtenu, et je vous adresserai
le plutôt que j'pourrai, mon rapport sur cette affaire.

(b) Montfort.

Le gîte de la montagne de Calvaïrou près Montfort ressemble
à celui de Camurac; le minerais se trouve en couches discontinues
dans un calcaire de transition, à évier.

On a reconnu deux couches distinctes de minerais, parallèles,
inclines vers le sud, de 80° environ, et distantes l'une de l'autre, à peu
près de 50 à 60 mètres; la pente de la montagne a lieu vers le
sud, en sorte que l'affleurement le plus élevé appartient à la
couche inférieure et le plus bas, à la couche supérieure; ces affleurements

Sont dirigés de l'Est à l'Ouest. En 1821, il existait déjà sur
chaque de ces affluements une excavation ancienne, d'où l'on avait
extraît du minerai. Au dessus de l'excavation supérieure, dont la
dimension était de 10^m de long sur 8 de profondeur, on avait
percé une galerie, qui devait aller rencontrer la couche au dessus des
travaux déjà faits, et servir à une exploitation régulière; cette
galerie avait une longueur de 11 mètres. À l'excavation inférieure,
une galerie à travers banc avait été aussi percée vers 1780 par des
ouvriers allemands; elle avait été poussée jusqu'à la couche de
minerai ^(sa longueur était de 20 m.) et avait servi à une exploitation; les travaux primitifs
pouvaient avoir 30^m de long et 20 de hauteur. Depuis, une nouvelle
galerie avait été commencée à environ 36 m. à l'ouest de la
précédente, dans le but d'aller rejoindre la couche de minerai, sur
un point éloigné des anciens travaux. ^(elle avait 30^m de long.) Dans la tournée de 1821-1822
M. Brochin, après avoir dressé le plan des lieux, approuva la
disposition et, en conséquence, rédigea une instruction, qui prescrivait
de continuer la galerie supérieure jusqu'à la rencontre de la couche,
et d'exploiter ensuite celle-ci, par des galeries à droite et à gauche.
Quant à la partie inférieure, on dut, d'après l'instruction, abandonner
la galerie ancienne de 20^m de long et poursuivre la galerie de
10^m en modifiant un peu sa première direction. Les travaux,
qu'on exécuta dans la campagne de 1821 eurent pour objet
la dernière couche; mais au lieu de suivre l'indication de M.
Brochin, on abandonna la galerie commencée, et on plaça des
ouvriers de France dans l'ancienne galerie; ceux-ci, au lieu de
restes dans la couche de minerai, percèrent irrégulièrement dans tous
les sens et travaillaient presque toujours hors de la couche, trouvant
par la roche du toit et du mur, qui était très-imprégnée de
minerai. Jusqu'en 1824, aucune autre tentative n'eut lieu. À
cette époque, M. le baron de Harlockpoucaut, ayant manifesté
l'intention de faire de nouvelles recherches, M. Brochin rédigea
une instruction, qui devait servir à les diriger; Elle reproduisait
les dispositions de celle de 1822, savoir la continuation de la
galerie supérieure jusqu'à la couche et le percement de galerie
d'allongement; pour la partie inférieure, l'abandon de l'ancienne
galerie et la continuation de la nouvelle, avec un léger changement de
direction; il ajoutait, pour l'affluement inférieur, le percement
de deux galeries descendantes dans la couche même, comme moyen
moins dispendieux que les autres. Ces projets de travaux n'ont pas
cependant été exécutés. Lors de ma visite, au mois d'Octobre
1831, je ne trouvai qu'un seul changement: depuis 1824, on avait
prolongé la galerie supérieure de 2 mètres environ, et on avait
rencontré la couche de minerai un peu au dessus de l'excavation, en
sorte qu'en approfondissant celle-ci de 2 mètres, on l'avait mise
en communication avec la galerie. Mais rebutés par la pauvreté
du minerai, dont on avait fait quelques essais infructueux, on avait

abandonné les choses dans cet état. Le représentant de M. de
de Rochevaucourt me dit que ces derniers ne témoignaient plus l'intention
de reprendre les travaux. Sur ce que j'eus observé que cette
localité paraissait présenter les indices d'un bon gisement; que
minerai n'avait pas de mauvaises qualités; qu'il n'était que
pauvre, mais qu'elle riche et l'abondance pouvaient se
trouver dans le cours de la montagne, je me déclarai qu'il allait
Consulter de nouveau, sur ce sujet, les dispositions de M. de
Rochevaucourt; je ~~dressai un projet~~ ^{dressai un projet} ~~sur la possibilité et le~~ ^{sur la possibilité et le}
~~je dressai un projet~~ ^{je dressai un projet} ~~sur la possibilité et le~~ ^{sur la possibilité et le}
je dressai un projet, puis qu'elle n'était que la reproduction,
je dressai un projet, de celle de M. Prochim; j'ai l'honneur
de vous adresser une copie de cette ^{deux} pièce.

(c)
Gincla
—

Il existe aux environs de la forge de Gincla, un gîte de
minerai de fer, que j'en ai pas visité, et sur lequel les possesseurs
de la forge de Gincla veulent faire quelques recherches; j'ai
l'honneur de vous en rendre compte après ma première tournée
dans ce pays.

(d)
Axat.
—

Sur une Montagne Calcaire au Sud-Est d'Axat, il
existe de nombreux fragments de minerai, paraissant assez riches
et des restes d'anciens travaux, consistant en une galerie
descendante, étroite et éboulée; on ne sait pas si l'intérieur
de la montagne renferme des excavations considérables; mais, au
dire des gens du pays, on aurait autrefois retiré de ce point
minerai de bonne qualité. M^r Dax propriétaire de la forge
d'Axat n'est pas tout à fait décidé à y faire des travaux de
recherche.

(e)
Durban
—

Un gîte de minerai de fer dit de la Saillan, est situé
sur une montagne Calcaire, à 2000 mètr. environ au N.E.
Durban, a été l'objet d'une demande en concession en 1828
de la part de la Société des forges de Ria, mais comme ce gisement
n'a jamais été exploité et que les pétitionnaires n'y ont fait
aucun travail de recherche, la demande a été rejetée. Le
mode de gisement de ce minerai diffère ^{aussi bien que celui d'Axat} essentiellement de ceux
ceux de ce département sur lesquels sont établis des exploitations.
Le Calcaire de ce dernier est de transition, tandis que celui, qui
renferme le minerai d'Axat et de Durban est de formation
secondaire et encore rangé parmi les plus modernes de cette formation
(la Craie). Cette circonstance donne peu d'espoir de réussite,
pour les travaux de recherche, qui y seraient entrepris.

(f)
Montagne de Tel
et de Mouthaut.
—

En 1828 les Sieurs Bonel et Carol demandèrent la concession de
plusieurs gîtes de minerai de fer situés sur les montagnes de Tel et de
Mouthaut. Le minerai de la première localité n'a pas donné lieu à d

travaux de recherche et surtout souvent de pyrites de fer. Celui de Mouthaut a été exploité pendant longtemps, et cette montagne présente de nombreuses excavations; mais le conseil des mines n'ayant pas regardé comme bien prouvé que ces gîtes de Mouthaut ne pussent ~~plus~~ être exploités à ciel ouvert, une décision du ministre de l'intérieur déclara, ainsi que ceux de Tel non exploitables.

Le gîte de Mouthaut a été exploité pendant longtemps pour le service de la forge d'Auride. L'exploitation pourrait être reprise, dans le cas où le minerai de St-Hippolyte deviendrait plus rare ou plus cher ou de moindre qualité, au lieu dans le cas où l'on découvrirait à Mouthaut quelque dépôt facile à exploiter.

Ces gîtes de Mouthaut et de Tel ne sont pas les seuls, qui existent dans la contrée; il en est plusieurs autres dans les montagnes Calcaires environnantes, mais les recherches, qui en y feraient seraient pénibles, coûteuses et d'un résultat très douteux.

Les gisements de minerai de Cuivre, qui ont donné lieu à des demandes ou concessions ou en permission ou à de simples travaux de recherche sont situés à : Escouloubre, Alet, Millière, Lanet et Maisous.

3°. Recherches

sur des gisements de minerai de Cuivre.

(a)

Escouloubre.

À 3000 mètr. environ au nord d'Escouloubre, sur une montagne, où l'on rencontre successivement du calcaire à accrois de et magnésien, du quartz blanc, des rochers talqueux, schisteux, Ces rochers assemblés d'une manière irrégulière, sans stratification distincte, se trouve une roche quartzueuse, de couleur rose, unie de blanc, de vert et de noir, imprégnée de calcaire, contenant par places de fragments de schiste et de quartz. Cette roche est dure, schisteuse, associée avec des couches de grauwacke, de gauddinges et de grès, occupant un espace peu considérable, renferme, tantôt entre les séparations de ces couches, tantôt disséminé dans la masse, tantôt en petites filons superficiels, du minerai de cuivre Carbonaté vert et de la pyrite de cuivre mélangée de pyrite de fer et de fer oxydé rouge. L'épaisseur de ces veines, très variable, ne dépasse pas 3 ou 4 centimètres. L'essai de ce minerai, dans un creuset, a donné au fer 7 à 8 p. de cuivre. On avait fait sur deux points peu éloignés des travaux de recherche insignifiants; j'en ai pas cru que ces petites veines se rattachassent à un dépôt plus important et susceptible d'exploitation. Une demande de concession a été formée en 1830, au sujet de ces filons; j'ai communiqué ces observations à un de mes collègues demeurant sur les lieux, et je lui ai indiqué la manière de faire les travaux; mais comme il ne se trouve chez eux ni les ressources pécuniaires ni la ferme volonté, nécessaire pour se livrer à des recherches, qui pour être concluantes pourraient devenir dispendieuses, j'en ai

que la découverte de ces filons n'amène aucun résultat. Au
retour de ma tournée dans ce pays, j'en ai adressé mes nouvelles
observations, et, s'il y a lieu, mon avis définitif.

(6)
Alet

Dans le mois de juin 1830, les 1^{rs} Débarque et Avi adressèrent
à la préfecture deux pétitions tendant à demander la concession
d'une mine de cuivre, par eux découverte dans le territoire d'Alet.
Ces pétitions, irrégulières, furent renvoyées à leurs auteurs et n'ont
pas été reproduites. Le gisement cuivreux d'Alet est
inconnu. Je le visiterai lors de ma tournée dans ce pays.

(c)
Missègre

À 2000 mètres, environ, au N. O. du village de Missègre,
on trouve une excavation longue à peu près de 10 mètr. ^{per inchimée}
large de 2^m. moyennement, et d'une hauteur ^{qui pouvait être} à peu près égale, au point
que le sol ne fut couvert de sibirin, comme cela a lieu maintenant.
Ce qui eut rend l'entrée difficile. Au fond de cette espèce de galerie
j'ai vu deux filons cuivreux, craisés, sans direction ni inclinaison
régulière, et dont on n'apprenait pas les affluements à la surface
du sol; l'épaisseur ne dépassait pas 4 centimètres; la matière est
formée de pyrites cuivreuses et ferrugineuses, de cuivre vert et d'oxide
rouge de fer, et la gangue était quartzeuse; La montagne était
formée de schiste argileux et quartzeux. Je n'ai pu savoir à
quelle époque avait été creusée cette galerie. M. River, de
Linsous y avait d'abord porté à y entreprendre des recherches
il a abandonné, depuis, ce projet.

(7)
Lanet

(une tournée dans une
des lettres du 13 février)

Au mois d'août 1830, M. Saliépy demanda l'autorisation
de faire des travaux de recherche dans la commune de Lanet, pour y
découvrir une mine de cuivre. Cette autorisation lui fut accordée
le 8 ^{bre} 1830; Il devait nous rendre compte, mois par mois, de
l'état des travaux et suivre les instructions données par le
des mines, lors de ses tournées.

Les filons cuivreux des environs de Lanet sont connus depuis
fort-longtemps; tous les ouvrages, qui traitent de la minéralogie du département
en font mention; M. Brochin en a donné en 1807 une description détaillée
ainsi que des travaux de recherche et des ouvrages, qui y existent et qui
remontent à une époque très-remote. C'est dans un de ces anciens
ouvrages que M. Saliépy a voulu faire des recherches: c'est une
espèce de puits ou galerie inclinée, sur un filon quartzeux se dirigeant
du Nord au sud à peu près, et plongeant vers l'ouest, de 35 à 40°.
L'épaisseur à la surface est de 3 décimètres; Il contient du cuivre
Carbonaté bleu et vert et du cuivre qui argentifère. Les travaux

Ne commencent qu'au printemps de 1831. Le fond de l'excavation
était occupé par les eaux et il fallut d'abord les évacuer; ensuite
on attaqua le filon, qui se trouvait découvert; mais bientôt le
résultat de ce travail ne répondant pas aux espérances que l'on
avait conçues, on abandonna cette excavation; on reporta un peu
au delà, à un affluement de filon ferrugineux; La roche
était tendre, et l'on y creusa une espèce de galerie de 2 mètr.
environ de profondeur; Le filon ne changea pas de nature, et
l'entrepreneur rebute' cessa toute espèce de travail. Vers le
18 juin, j'en transportai sur les lieux, accompagné de M. Rivet
de Limous, associé de M. Salicrú; j'en pus pas visiter la galerie,
où l'on avait travaillé, parce qu'elle était remplie d'eau de
nouveau; j'en pus voir d'avantage les autres anciens ouvrages, tous
obscurs et inondés. J'en fis connaître à M. Rivet, que le minerai
renfermé dans ces filons était de plusieurs sortes, mais en général
très-riche en cuivre; qu'une partie était argentifère; que les anciens
travaux prouvaient qu'on l'avait utilisé autrefois et que les
projets faits dans l'art des mines, et dans leur traitement permettraient
à présent d'en tirer un meilleur parti des découvertes, que l'on pourrait
y faire; mais j'en lui cachai pas que ces filons étaient irréguliers
peu suivis et que les recherches nécessaires pour préparer une
exploitation régulière exigeraient quelques sacrifices. M. Rivet
parut indécis sur la continuation des travaux; Il désira consulter
son associé M. Salicrú, et j'ai appris depuis, de ce dernier, qu'il
y avait entièrement renoncé.

(c)

Maisons.

(mentionnée dans une
des lettres du 13 février)

Il existe à une lieue environ, au N. O. de Maisons, un
certain nombre de filons cuivreux, qui ont donné lieu autrefois
à des exploitations considérables, à en juger par la tradition du
pays et par les tas de débris, que l'on remarque encore auprès de
l'entrée des galeries. M. Brochain; dans une notice en 1807, donna
une description détaillée de ces filons. Depuis cette époque divers
personnes ont eu le projet de rouvrir les galeries et de commencer
de nouvelles explorations; mais aucune de ces projets n'a encore été
mis à exécution.

au commencement de 1830, M. Laurine, de Montjoy demanda
l'autorisation de se livrer à des travaux de recherche sur ces gîtes
cuivreux; elle lui fut accordée en avril 1830, pour l'espace d'une
année. J'eus occasion de visiter cette localité au mois de 7 br
1830; non seulement il n'avait été fait aucun travail, mais
aucun ordre n'avait été donné à cet égard, de la part de M.
Laurine; Depuis, j'en suis informé à divers reprises. Si
ces travaux de recherche avaient été exécutés; j'ai appris que
ce qui avait été fait était insignifiant et n'avait produit aucun résultat.

4.° Travaux de
recherche sur des
gisements de
plomb.

Jusqu'ici on n'a pas découvert, dans le département, de gisement remarquable de minerais de plomb. Dans la statistique de M. le Baron Crouvi, on indique bien plusieurs localités comme renfermant cette substance, mais, non seulement on n'y a fait aucun travail, mais il m'a été impossible de me procurer un seul échantillon, qui en ait été retiré. A côté du village de Montg... il en existe quelques petits filons, dont j'ai vu des échantillons, mais on n'y a fait encore aucune recherche.

(a)

Beleaire

(mentionnée dans une
des lettres du 13 février)

Le 3 juin 1828, il fut accordé aux sieurs Taillan et Sémie de Belvis, une autorisation de faire des travaux de recherche dans les terrains communaux de Beleaire, à l'effet de découvrir une mine de plomb; cette autorisation était donnée pour deux années; plus tard, le 28 mars 1829, une permission semblable fut accordée aux sieurs Carab, Coustou et Consorts, pour le même objet et pour l'espace d'une année.

Le 26 ^{ème} 1829, M. Brochin, après s'être transporté sur les lieux, adressa à M. le Préfet une lettre, accompagnée d'un procès-verbal dressé le 29 juin 1829. Il résultait de ce procès-verbal que dans l'unique fouille ^{quel'on eût faite, et} qui avait été indiquée à M. Brochin, par les pétitionnaires, il n'avait trouvé aucun indice de l'existence de plomb, et que tous les échantillons de ce prétendu minerais, qu'il avait pu se procurer n'étaient que de la pyrite de fer ou du fer oxydé dit micacé.

Le 13 ^{ème} 1830, M. Brochin, répondant à une lettre de M. le Préfet, informait ce dernier qu'il n'avait pas connaissance qu'aucune nouvelle fouille eût été faite dans cette localité, par MM. Carab, Taillan et Consorts.

Dans la tournée que j'ai faite dans ce pays, au mois d'octobre 1831, ayant ^{demandé} des informations sur cette affaire, j'apprenais qu'il n'avait été fait aucune nouvelle recherche et que les sieurs Taillan et autres, avaient renoncé à leur entreprise.

5.°

Recherches sur
les gisements de
manganèse.

Deux gisements de manganèse ont donné lieu à des demandes en concession; ils sont situés dans les territoires de Bouisse et de Canet.

(a)

Bouisse.

La mine de Bouisse a été l'objet d'une longue instruction, pendant laquelle il n'a pas été permis aux demandeurs de l'une ni de l'autre des deux sociétés, de continuer les travaux de recherche, qui n'étaient autre chose, en effet, que des travaux

d'exploitation. J'en ai favorablement, rien à ajouter à ce qui a été dit sur cette affaire.

(6)

Lanet.

M. Mière propriétaire à Lanet a adressé à la Préfecture le 10 juin 1830 une demande en concession, pour une prétendue mine de Manganèse existant dans la Commune de Lanet, au focol appelé Prunel. Cette demande a subi les formalités légales, et se trouve en ce moment dans mon bureau.

Dans le mois de juin 1831, j'en transportai à Lanet, pour reconnaître ce nouveau gisement de manganèse et visiter les travaux de recherche; j'en trouvais pas M. Mière et un ouvrier m'accompagna. Aux environs du local dit Prunel, le Terrain de transition, qui se compose des montagnes environnantes, est recouvert par une roche arénacée, solide, formée de débris de roches anciennes; on voit empâtés dans cette roche de nombreux fragments de manganèse noir, pur, semblable à celui de Bouisse. Une multitude de ces fragments sont disséminés à la surface du terrain; quelques uns ont un assez gros volume, et ce sont là, les échantillons sur lesquels M. Mière a fondé le projet d'une exploitation.

Une seule fouille avait été faite; c'était une tranchée de 2^m environ de profondeur; elle n'avait mis à découvert que le même terrain arénacé, dans lequel on voyait deux petites couches noires imprégnées d'oxide de manganèse. En un mot, j'ai vu dans la localité, dont il s'agit, aucun gîte de manganèse, qui vaille la peine de fixer l'attention; j'ai chargé M. l'ouvrier, qui m'accompagnait, de recommander à M. Mière de ne pas s'entêter aux recherches faites, jusqu'ici, et d'en entreprendre de nouvelles, afin de trouver le manganèse en place et en masse considérable. Dans quelques mois, je visiterai de nouveau cette localité et à mon retour, j'aurai l'honneur de vous adresser mon avis définitif.

6°
Recherches sur
les gisements
d'Antimoine.

Il n'existe, dans ce département, qu'un seul gisement connu d'antimoine; c'est celui de Los Corbos, commune de Maisson.

mine de los corbos

Il fut fait Concession de cette mine le 13 février 1813 au S.^r Arnal de Euban; Elle fut à peu près exploitée jusqu'en 1824; En 1827, le S.^r Berlioz, Cessionnaire de S.^r Arnal, demanda à renoncer à sa concession; Cette renonciation

est approuvée par une ordonnance Royale du 13 février 1828
Il n'a été fait depuis, sur cette mine, aucun autre travail
de recherche.

Rédigé le 6 Mars 1832

L'Ingénieur ord.^{re} des mines

Vauz